



Projet Pédagogique 2018

Accueils de Loisirs de CLARY

✓ Février
✓ Avril,



✓ Juillet,
✓ Toussaint

Pour les enfants de 4 à 16 ans.



Sommaire

1. Le contexte 4

Le projet éducatif, L'organisateur, Le lieu d'accueil, Le public, Les locaux, L'environnement, L'équipe pédagogique, Les moyens financiers et matériels, L'organisation.

2. Les intentions éducatives..... 6

Favoriser l'implication des enfants durant l'accueil, Favoriser la prise de responsabilité, Favoriser les échanges et la prise de parole de chacun.

3. Les objectifs pédagogiques..... 6

Favoriser l'implication des enfants durant l'accueil, Favoriser l'exercice à la citoyenneté, Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel, l'échange et la coopération.

4. Le fonctionnement..... 7

Structure d'encadrement, Activités possibles et réalisables, Journée type, Accueil du public handicapé, Les réunions.

5. Les relations pédagogiques..... 10

Les relations éducatives, Les sanctions, Les attitudes éducatives et les points non négociables.

6. L'évaluation..... 11

Des animateurs, De l'action pédagogique.

7. Conclusion..... 15

1 .Le contexte

Le projet éducatif :

FAVORISER L'EXPRESSION ET L'ECOUTE DE CHACUN

- x Tous les enfants auront des espaces et des temps de parole, spécifiquement après les activités, pendant lesquels chacun pourra s'exprimer sur son ressenti.
- x Ils auront à leur disposition un feuille de bord ou autre support, sur lequel chacun pourra écrire librement ce qui sera aussi un moyen d'accès à une technique d'expression écrite.
- x Chaque enfant pourra, en parallèle à ces lieux et moments collectifs, trouver l'appui individualisé d'un animateur s'il en éprouve le besoin.

FAVORISER LA PRISE DE RESPONSABILITE

- x Le respect de l'entourage, du matériel et de l'environnement. La participation aux taches de la vie quotidienne (rangement,...)
- x La prise d'informations par rapport aux activités faisables. La négociation avec le groupe.
- x Le fait de se sentir concerné par la vie de groupe dans son ensemble et par les individualités aux prises avec des difficultés morales ou physiques.
- x Ainsi que de développer les notions de solidarité, d'entraide et de cohésion.

FAVORISER LE RYTHME DE VACANCE DE CHACUN

- x Concevoir les vacances comme une rupture avec le reste de l'année.
- x Laisser à chacun le temps de faire quelque chose en respectant cependant les temps de vie collective.
- x Choisir et décider des activités que l'on souhaite faire.
- x Respecter le rythme de vie et l'activité de chacun.
- x Certaines relations éducatives devront s'établir afin de permettre un bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.
- x Ainsi, il faudra que l'équipe d'animation s'attache à faire respecter les règles d'hygiène, de santé et de sécurité nécessaires pour une vie collective.
- x Les animateurs devront montrer l'exemple en ce qui concerne la propreté, le rangement et le respect des règles de la législation et de l'environnement ;
- x Afin de pouvoir juger de la qualité des relations éducatives qui vont s'établir, certains objectifs précis sont à prévoir avant le début de l'accueil de loisirs.

Il est convenu entre la commune, l'équipe d'animation, les parents et les enfants :

- ✓ Que les enfants participent à des activités physiques et intellectuelles variées telles que les activités d'expression ou les différents sports, les visites, la découverte des environs,...
- ✓ Qu'ils participent à des activités de groupes telles que les grands jeux, les jeux de pistes, les jeux d'équipe,...
- ✓ Qu'ils participent à des échanges, des discussions ou des débats,
- ✓ Qu'ils fassent des efforts de compréhension pendant la vie collective.

Mes choix éducatifs :

L'accueil de loisirs doit être un lieu d'échanges, de communications, de partages, d'écoutes mais aussi et surtout de respect.

C'est pourquoi il me semble important de parler et d'être garant avec les enfants :

- D'une ouverture d'esprit face aux différences de chacun : la tolérance.
- D'une demande d'engagement total lors de la journée, des projets et des activités : l'implication.
- D'une relation basée sur la considération de l'humain, du matériel et des idées et opinions de chacun : le respect.

L'équipe d'animation sera à l'écoute de tous les besoins recensés, qu'il soit d'écoute, d'aide ou de soutien. Elle veillera à la sécurité de tous en mettant en place une ambiance de vacance et en permettant à l'enfant d'en être acteur.

L'organisateur :

La commune de Clary est l'organisateur en charge de l'accueil de loisirs, fixant ainsi les intentions éducatives et les demandes d'actions. Cependant elle a confié la gestion administrative, pédagogique et financière à l'I.F.A.C (Institut de Formation d'Animation et de Conseils), organisme situé à Cambrai.

Le lieu d'accueil :

Les accueils de loisirs se déroulent durant les vacances scolaires de la Zone B (hormis Noël).

Pour les petites vacances le lieu d'accueil est principalement la salle de réunion située rue Saint Honoré. Pour les vacances d'été, les lieux d'accueils sont les deux écoles (Maternelle et primaire).

L'accueil est de 9 H 00 12 H 00 / 14 H 00 à 17 H 00, tous les jours, avec possibilité de cantine le midi, à la salle polyvalente, face à la mairie.

Une garderie est proposée De 7 H 30 à 8 H 50 et de 16 H 30 à 18 H 30, tous les jours de fonctionnement. Elle se situe à la salle de réunion lors des petites vacances et à l'école primaire dans le préfabriqué à l'entrée lors des vacances d'été. Les parents inscrivent leurs enfant la veille au plus tard.

Le règlement de la garderie durant les accueils de loisirs se fait par facture en fin d'accueil. Les tarifs de garderie sont en rapport à votre quotient familial Caf de 0,40 cts à 0,80 cts d'Euros la demi-heure.

Le public :

Les enfants accueillis seront du village en priorité et des villages alentours sur listes d'attente. Ils seront environ une quarantaine pour les petites vacances et-quatre-vingt maximum en période d'été.

Les enfants seront accueillis en groupe unique ou par petits ateliers, en fonction des choix de l'équipe, dans la cours ou dans la salle. Puis vers 9 h 10, ils seront répartis dans leurs groupes respectifs en fonction de leur âge pour débiter les ateliers.

Les locaux :

Ils se déroulent principalement dans la salle de réunion rue saint Honoré pour les petites vacances et dans les écoles en période de Juillet. Nous avons également accès toutes les structures municipales (Le coin des mamans, salle des fêtes, plateau sportif, la salle de sports, l'accueil périscolaires, la cours des écoles,...).

L'environnement :

Clary, est une petite commune de 1 136 habitants, soit 114 hab/km². (Données de 2014, sur <http://www.linternaute.com/ville/clary/ville-59149>)

Les catégories socioprofessionnelles des habitants sont diverses et variées. Le village comprend deux écoles : une maternelle avec une trentaine d'enfants et une école primaire avec environ soixante-dix d'enfants.

Cette commune rurale fait partie de la Communauté de communes du Caudrésis et du Catésis. Elle est située à 5 km de Caudry, une ville disposant d'une piscine, d'un cinéma, d'un bowling, d'un laser-game, d'un espace de jeux (OCTOPUS), d'une bibliothèque, d'une base de loisirs,

L'équipe pédagogique :

L'équipe pédagogique sera composée :

- ✓ D'une directrice : BAFD, BPEJEPS ou équivalent,
- ✓ D'un nombre animateurs répondant aux normes d'encadrement en fonction des effectifs : Titulaires et / ou stagiaires BAFA dont un animateur possédant le PSC1 pour assurer la fonction d'assistant sanitaire,
- ✓ D'un ou d'une bénévole découvrant le métier de l'animation.
- ✓ Le personnel d'entretien, mis à disposition par la mairie, sera affecté au service en cantine et au nettoyage des salles d'activités en fin de journée.

Les moyens financiers et matériels :

Le budget de l'accueil de loisirs est de 4,00 € par jour par enfant. Le matériel pédagogique est celui des années antérieures (complété au fur et à mesure).

L'organisation :

Les accueils de loisirs auront des thèmes divers et variés en fonction des demandes des enfants, de l'actualité et des projets d'animations définis avec l'équipe pédagogique, les intervenants extérieurs, les rencontres avec d'autres accueils et la commune.

2. Les intentions éducatives

Augmenter l'expression et l'écoute de chacun :

Faire que l'accueil soit un lieu où l'enfant aime se rendre. Il aime y participer car il est acteur de son accueil en donnant son avis sur les activités, ses attentes et en découvrant de nouvelles activités.

Développer la prise de responsabilité :

Faire de l'enfant un « citoyen » à part entière responsable de ses actes, ses choix et de ses paroles dans la vie quotidienne et dans les activités.

Proposer un rythme de vacance adapter à chacun :

Chacun d'entre nous à un rythme différent en fonction de beaucoup de variables. Ainsi il sera très important de connaître au mieux l'environnement des enfants. Afin d'adapter et de modifier si besoin les plannings pour favoriser la participation en toute sécurité et l'enrichissement de tous.

3. Les objectifs pédagogiques

Sensibiliser les enfants au droit de parole durant l'accueil :

- ✓ J'envisage que tous les enfants, au moins une fois dans la journée, le soir principalement, (hors jour de sortie) se positionnent par divers méthodes (soit devant un symbole, soit dans un coin de la salle défini, soit en positionnant son prénom sur un support) afin de faire un bilan sur la journée.
- ✓ J'aménagerai sur l'accueil un lieu de partage ; boîte idées ou mur d'expression, ouvert à tous, à tout moment de la journée afin que chacun donne son avis sur l'accueil.
- ✓ J'expérimenterai un lieu de communication, visible, et ouvert à tous, tout au long de la journée, (petite salle, banc ou coin propice) où deux enfants en désaccord peuvent se rendre pour parler de leur soucis et éventuellement demander un médiateur pour trouver une solution à leur désaccord.

Accroître la prise de responsabilité de chacun :

x Établir une liste de tâches quotidiennes (responsable des chaises, des goûters, des jeux de société, du matériel, de l'affichage, d'un jeu en groupe,...) et nommer un responsable parmi les enfants à tour de rôle, dans chaque groupe seul ou en duo.

x Prôner la communication avec les parents afin qu'ils agissent avant, pendant et après l'accueil pour qu'ils se sentent impliqués et participent lors des manifestations.

x Réaliser au moins une fois durant les accueils, un échange ou une rencontre avec des partenaires (mairie, agent de cantine, les aînées, un intervenants,...) et mettre en place une activité organisée (grand jeu, ateliers, loto, ...) par un groupe d'enfant pour tous.

x Concevoir un tableau d'évaluation du comportement de l'enfant par groupe rempli par auto évaluation avec des couleurs, un baromètre ou une note en fonction de l'âge des enfants, mis à

jour chaque matin sur le comportement de la veille. Laissant ainsi à l'enfant la possibilité de prendre le temps de réfléchir sur ses actes.

x Mettre en place lors des grandes sorties, soit une fois par semaine au moins, un parrainage grands/petits afin que l'enfant plus âgé, soit garant de la sécurité des plus petits lors des trajets près de la route, des habillages, Afin de responsabiliser les plus grands.

Aménager le rythme de l'accueil en fonction du public :

✓ Programmer un temps d'accueil à la carte , une fois par semaine, d'une vingtaine de minutes avec tous les enfants durant lequel chacun participe à l'atelier qui lui convient. Celui ci sera proposé par un animateur qui n'est pas forcément le sien. L'enfant choisi l'activité et nom l'animateur.

✓ Permettre lors des activités sportives, durant une partie, à un enfant fatigué de jouer un « rôle » de repos (arbitre, serveur d'eau, ...) afin de permettre à chacun de se prendre un temps calme si nécessaire. En étant vigilant qu'il ne s'agisse pas toujours du même enfant.

✓ Mettre en place un temps de repos quotidien, quand cela est possible, après le repas pour les enfants de moins de six ans mais aussi à tout autre enfant. L'animateur proposera une lecture, une écoute musicale ou toutes autres activités calmes pendant 20 à 30 minutes.

✓ Proposer lors d'une après midi ou une veillée, (17 H / 21H), une fois durant l'accueil, un repas entre enfant puis une animation durant laquelle enfants et parents s'affronteront ou jouerons ensemble afin de passer un bon moment.

4. Le fonctionnement

Structure d'encadrement :

L'accueil se fera par l'animateur ou l'animatrice référent(e) attribué à chaque groupe par tranche d'âge. Ce référent sera celui des enfants et des parents, il gèrera l'administratif de son groupe, les échanges sur les bilans de journée et la vie quotidienne.

Les activités pourront être certains jours à la carte et d'autre par groupe ainsi l'équipe mettra en place, un système permettant l'inscription et le choix des enfants.

Nous proposerons également un réveil musical avec tous les enfants autour d'une chorégraphie simple, les enfants se retrouveront avec l'équipe d'animation pour bien commencer la journée.

Ce fonctionnement permet de mettre en place un cadre pour l'enfant car il a un référent, tout en lui laissant de l'autonomie. Mais également une meilleure socialisation et une participation tout au long de l'accueil.

Activités réalisables, possibles principales :

✓ Activités manuelles :

Nous proposerons aux enfants de réaliser des activités variées et ludiques en fonction de la période de l'année et des manifestations prévues.

✓ Activités physiques et sportives :

x Une sortie au plateau sportif sera proposée dès que le temps le permettra,

x Des intervenants seront sollicités afin de faire découvrir des sports spécifiques,

x En cas de non-participation, d'un ou de plusieurs enfants j'essayerai dans la mesure du possible de trouver une solution au sein de la structure.

Journée type :

✓ Accueil :

Réveil musical et/ ou petits ateliers le temps d'accueillir tous les enfants.
Passage aux sanitaires, pour se laver les mains.

✓ Activités diverses :

Explications et mise en place de l'activité puis réalisation sous tutorat de l'animateur.

✓ Pause méridienne / cantine

Passage aux sanitaires et retour auprès des parents.

✓ Accueil de l'après midi : temps calme,

✓ Activités diverses :

Explications et mise en place de l'activité puis réalisation sous tutorat de l'animateur.

✓ Goûter :

Passage aux sanitaires, pour se laver les mains . Prise d'une collation, convivialité entre tous les enfants. Nous fêterons les anniversaires quand cela sera possible.

✓ Reprise des parents / garderie :

Échanges entre parents et équipe d'encadrement. Petits jeux et ateliers entre enfants de garderie.

L'accueil du public handicapé :

Je m'engage dans la mesure de mes capacités et des conditions d'accueil à accepter les enfants handicapés si cela est réalisable avec mon contexte pour un accueil sans danger.

Les réunions :

✓ Avec l'équipe :

Une à deux réunions de préparations seront réalisées pour préparer les différentes périodes le choix du thème, activités et manifestations envisagées...

Nous prônerons la COMMUNICATION et demanderons à toute l'équipe d'échanger au cours de la journée afin que chacun (enfants, parents, directeur et animateurs) vivent au mieux leur journée.

Un retour journalier sur le cahier de chaque groupe sera demandé à l'animateur référent pour les points spécifique à son groupe.

Puis nous échangerons rapidement (10 à 15 minutes), chaque soir après le départ des enfants afin de se transmettre des informations sur la journée à venir, les difficultés de la journée... Une réunion bilan à la fin de chaque semaine et / ou période sera programmée pour un bilan collectif et individuel de l'équipe d'animation.

- ✓ Avec l'organisateur :

J'assisterai à toutes les réunions de préparations au sein d'IFAC, pour le budget, organisation et la gestion. Et répondrais dans la mesure du possible à toute sollicitations de la mairie.

- ✓ Avec les parents :

L'équipe d'animation sera disponible un quart d'heure avant et après la journée pour tous les échanges. La direction sera joignable durant toute la journée sur le téléphone mobile.

5. Les relations pédagogiques

Le principe de base des relations au sein de la structure est la socialisation par le biais de la mise en place d'un respect, de temps d'échanges et de tolérance permettant l'évolution de chacun.

Les relations éducatives:

- ✓ **Entre adultes :**

- Directeur envers animateur :

Il sera disponible, formateur, respectueux, bienveillant et permettra une évolution mutuelle.

- Animateur envers animateur :

Ils communiqueront au maximum pour l'organisation de la structure, seront formateur entre eux et permettront à chacun de s'épanouir et d'enrichir ses connaissances continuellement.

- Adulte envers partenaires :

Il analysera et partagera ses besoins et ses attentes avec respect et diplomatie afin que toutes les activités se passent le mieux possible.

- ✓ **Entre adultes et enfants :**

- Directeur et enfants :

Il fixera les limites et les sanctions adaptées aux erreurs afin que le cadre soit précis et clair pour tous. Il participera à la vie quotidienne et régira l'administratif.

- Animateur et enfants :

Il transmettra son expérience et ses activités en tenant compte des attentes et du rythme de l'enfant. Afin d'atteindre des objectifs qu'il se sera fixé auparavant.

- ✓ **Entre enfants :**

Ils montreront l'exemple au plus petit, seront cordiaux et bienveillant. Et ils s'engageront à respecter les règles de fonctionnement en étant acteur de leur accueil.

Les sanctions positives ou négatives:

Les sanctions seront évolutives, adaptées à la faute, je prônerais la sanction de réparation en relation à l'erreur commise, de récompenses et de responsabilisation.

Et en sanctions négatives l'avertissement pouvant aller jusqu'à l'exclusion si le contrat fixé auparavant n'est pas respecté.

Les attitudes éducatives et les points non négligeables :

✓ Les attitudes éducatives :

Je privilégierais les attitudes éducatives comme :

- La transmission d'expérience,

Le fait de partager avec tous enfants et collègues des savoirs et savoirs faire qui leur permettent de progresser, s'affirmer, mieux se connaître. On apprend tous les jours et de chacun.

- L'humanisation des enfants et de l'équipe,

L'équipe pédagogique est l'exemple des enfants, nous leur inculqueront les bases d'une bonne socialisation. Cela consiste à un comportement correct pour que l'enfant s'identifie et l'imité.

- La responsabilisation dans l'engagement du projet pédagogique et des activités.

L'enfant va être acteur de son accueil et faire des choix, il devra les assumer. Et en tirera des conséquences positives ou négatives.

Je m'opposerai à toutes attitudes relevant de l'humiliation, le harcèlement et l'intolérance.

✓ Les points non négociables :

- Les pauses :

Des roulements deux fois dans la journée, dans la mesure du possible, pour tous, seront mis en place pour les pauses tabac, thè, café, appel, SMS, chocolat,....

- L'alcool et la drogue :

Aucune présence d'alcool et la drogue, n'est tolérée dans l'accueil et tout animateur en état d'ébriété sera licencié pour non-respect de son engagement et de la loi.

- Le portable :

L'usage du téléphone portable durant le temps de travail n'est autorisé que pour résoudre un problème ou en cas de danger pour son groupe. Une sanction évolutive sera mise en place en cas d'usage personnel mais le bon sens est de mise.

- La tenue et le comportement de l'équipe d'animation :

Une tenue correcte sera demandée à toute l'équipe. Nous travaillons avec des enfants veillez à respecter leur pudeur. Nous sommes un modèle pour les enfants ainsi veiller à avoir envers les autres des échanges verbaux et physiques adaptés.

- Les réunions :

Les réunions journalières et hebdomadaires pour le bon fonctionnement de l'accueil et l'entente de l'équipe sont obligatoires sauf cas exceptionnel (après avoir prévenu au préalable).

6. L'évaluation

Des animateurs :

Ils seront évalués sur les 5 fonctions de l'animateur énoncées dans l'article 9 de l'arrêté du 15 Juillet 2015. Cette évaluation se fera dans un tableau complété par l'animateur et le directeur durant l'accueil.

Date et action réalisée					
1 - Assurer la sécurité morale et physique des enfants,					
2 - Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif, dans le respect du cadre réglementaire.					
3 - Construire une relation de qualité avec les mineurs individuelle ou collective.					
4 - Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations des différents acteurs.					
5 - Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.					
6- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leur projet.					

De l'action pédagogique :

Intentions éducatives	Objectifs	A	NA	ECA	NE	Observations
Sensibiliser les enfants au droit de parole durant l'accueil	Tous les enfants se positionnent par divers méthodes afin de faire un bilan sur la journée.					
	Un lieu de partage ouvert à tous, afin que chacun donne son avis sur l'accueil.					
	Un lieu de communication, visible, où deux enfants en désaccord peuvent se rendre pour parler de leur soucis.					
Accroître la prise de responsabilité de chacun	Une liste de tâches quotidiennes					
	Au moins une fois durant les accueils, un échange ou une rencontre avec des partenaires.					
	Un tableau d'évaluation du comportement de l'enfant					
	Communication avec les parents afin qu'ils agissent avant, pendant et après l'accueil.					
	Un parrainage grands/petits					
Aménager le rythme de l'accueil en fonction du public	Un temps d'accueil à la carte.					
	Lors des activités sportives, à un enfant fatigué de jouer un « rôle » de repos.					
	Un temps enfants et parents					
	Mettre en place un temps de repos quotidien,					

Légende :

A : acquis,
NA : non acquis,

ECA : en cours d'acquisition,
NE : non évaluable.



Conclusion :

Le but de mon équipe et de moi-même sera de permettre à chaque enfant avec éventuellement la complicité des parents, de vivre pleinement ce temps d'accueil.

En enrichissant ses acquis et ses connaissances tout en répondant à ses besoins.

